

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur collègue pierre et marie CURIE situé sur la commune de RIEUX MINERVOIS.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Asperge (locales?) 5Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Brocoli 12Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Butternut 8Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Carotte 2Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Céleri branche 1Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Citron (2 kg de verts et 6 kg de jaunes) 8Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Concombre 6Unité(s) (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Légume 4ème gamme (PDT rondelles gratin) 60Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Mandarine 8Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Pamplemousse et pomelos 8Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Poire (mûres) 12Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Pomme (pommes locales) 20Kg (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison
- Produit n°13 Salade (10x3 sucres) 10Unité(s) (réponse le 17/03/2026 au plus tard) – Livraison le :

24/02/2026

25/03/2026 - 8 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : 6 à 10h le matin

Date limite de remise des offres :

17/03/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (Qualité artisanale) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- collègue pierre et marie CURIE
- marie CIREs
- Av GEORGES CLEMENCEAU
- 11160 RIEUX MINERVOIS
- Responsable des achats : frédéric TIBALD
- Téléphone : 04 68 78 57 13
- Courriel : frederic.tibald@aude.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Carcassonne

